

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 72 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 47 40 CCP 12-2715 ARONNEMENTS 1 mois Fr 4 -
3 mois Fr 11 - 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux de Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguët (Genève)

Pour conclure sur une votation fédérale

Le jeu qui consiste à transformer des défaites en victoires, grâce à de subtils raisonnements, plaît à l'esprit. Mais il est stérile. Il modifie à la rigueur l'idée que quelques-uns se font des choses. Il ne change rien à la réalité des faits. L'USS et le PSS n'ont pas remporté une victoire, dimanche, en rassemblant sur leur initiative 32,7% des suffrages, dans le cadre d'une participation au scrutin de 37,3% seulement. Lorsqu'en 1933 nos congrès respectifs décidèrent d'engager la lutte, puis lorsque nos militants recueillirent plus de 131 000 signatures, ils attendaient mieux. Inutile de le dissimuler. Inutile aussi de se plaindre de la date retenue pour la votation. Certes, ceux qui l'ont choisie savaient qu'on se trouverait en été, à la veille des vacances, c'est-à-dire à l'époque de l'année où l'abstentionnisme sévit le plus. Mais ils avaient le droit de jouer cet atout, s'ils le voulaient. A quoi sert-il de dénoncer leur astuce avec des accents de pleureuse grecque? Si le procédé n'est pas admissible, il ne faut pas geindre, mais changer la loi.

Deux des facteurs mis en avant pour expliquer notre insuccès doivent, en revanche, retenir l'attention. Il y a quatre ans, la spéculation foncière indignait les milieux les plus larges par des excès remarquables et scandaleux. Aujourd'hui, la spéculation existe encore, mais ses abus les plus criants ont été maîtrisés dans la plupart des cantons. Il ne s'agit pas là d'un miracle, mais d'un effet — le seul positif avec évidence — des arrêtés conjoncturels. Il est de mode, trois mois avant les élections nationales, de rire de ces textes à gorge déployée et de tourner en bourrique ceux qui en recommandèrent l'adoption. C'est

vrai qu'il ne fallait pas, à Berne, par un subterfuge démagogique, leur assigner le rôle de combattre la vie chère. Comme si, dans un système économique semblable au nôtre, l'évolution des prix à la consommation pouvait dépendre du vote de décrets! Comme si, quels que soient le pays, le régime et le parti au pouvoir, il suffisait de faire ceci, ou cela, pour juguler d'un coup une poussée inflationniste! Il n'en reste pas moins que les arrêtés conjoncturels ont mis un frein, en Suisse, à la spéculation sur les terrains. On peut raconter toutes les histoires qu'on veut, et même les faire croire, on se heurtera toujours à cette vérité simple. Or cette circonstance, heureuse en soi, a démobilisé l'opinion dans une mesure assez considérable.

L'autre facteur tient à la stabilité du rapport des forces politiques dans notre pays. En l'espèce, la réalité finit par dépasser la fiction. Chaque fois que les mouvements de progrès décident d'agir en un domaine précis, ils comptent améliorer leur score. Chaque fois, l'espérance se fortifie, s'étend, devient contagieuse. Et chaque fois, à l'heure du bilan, on se retrouve devant les mêmes comptes. Faut-il en prendre acte? Oui. S'y résigner? Non. Car si personne n'entreprendrait plus rien, les choses n'avanceraient pas. Or, malgré l'apparence, elles avancent. Moins vite que la gauche ne le voudrait, bien sûr, et par des chemins compliqués. Mais elles avancent. Ainsi, nous n'aurons pas tout de suite le droit foncier moderne auquel visait notre initiative. Il n'en demeure pas moins que le processus est engagé, qu'il est irréversible et que les tiroirs de M. von Moos abritent d'ores et déjà un projet tout prêt de modification consti-

tutionnelle. Ce projet — secret de polichinelle — n'ira pas aussi loin que le nôtre; il fera néanmoins un bon bout de chemin. Il ne faut donc pas qu'un résultat comme celui de dimanche renforce dans nos milieux les timorés, les éternels sceptiques, ceux qui font rimer sagesse avec paresse. Au-delà des chiffres, il y a la vie. Et la vie vaut mieux que les chiffres.

Mais restons-en aux statistiques. Après avoir dit, sans tricher, ce qu'elles ont pour nous de décevant, il importe de ne pas tourner le char. Ceux qui portent à notre débit une défaite écrasante se trompent. Au reste, les mêmes, à la veille du scrutin, ne dissimulaient pas leur espoir que le nombre des « oui » soit inférieur à celui des signatures recueillies. Tel n'a pas été le cas, et de fort loin. Par ailleurs, aux dernières élections nationales, le Parti socialiste suisse obtenait 26,6% des suffrages; si l'on y ajoute 2,2% du Parti du travail, on n'arrive encore qu'à 28,8% des voix. En des circonstances difficiles, au moment de l'année la plus défavorable, avec sur les bras un abstentionnisme important, la gauche a réussi, malgré tout, à déborder de 14% ses positions traditionnelles. Encore une fois, ce n'est pas une victoire. Mais il fallait le faire.

Il reste maintenant à attendre la suite. Nos impitoyables censeurs d'hier vont passer de la critique à l'art, dont on assure qu'il est plus difficile. Selon les promesses qu'ils ont faites, ils vont rédiger un article constitutionnel qui mariera l'eau et le feu. Ils vont combiner harmonieusement la primauté de l'intérêt public avec la protection absolue de la propriété particulière. On leur souhaite, comme disait un certain général, bien du plaisir.
RENÉ MEYLAN.

Tessin : Hécatombe de poissons



Une hécatombe de poissons sans précédent est signalée dans le lac du Muzzano, petit bijou aux portes de Lugano. Le lac est littéralement couvert de poissons morts (notre photo). La cause du triste phénomène n'est pas encore connue, mais il semble que ce soit le ruissseau qui se déverse dans le lac et qui envoie toutes les ordures des égouts des communes de Sorengo et Breganzona qui en soit responsable.

Bientôt des « paras » suisses...

Le Département militaire fédéral a décidé de constituer des unités de parachutistes.

Au cours de ces dernières années, le service de l'état-major général et le service de l'aviation et de la défense contre avions ont procédé, en collaboration avec le service de l'infanterie, à des études étendues sur l'organisation éventuelle dans notre armée d'un détachement de parachutistes.

Les conclusions de ces études étant favorables, le Département militaire fédéral envisage de constituer, au cours de ces prochaines années, un ou deux détachements de grenadiers parachutistes, comptant quelque 180 hommes. Au départ, le recrutement s'étendra aux hommes de toutes les armes qui possèdent déjà un brevet

civil de parachutiste. Ces hommes participeront à un cours de transition de sept semaines, après avoir été examinés quant à leur aptitude pour le parachutisme militaire par l'Institut médical de l'aviation à Dubendorf. Sur ces sept semaines, trois comptent comme cours de répétition et les quatre autres seront accomplies comme service volontaire.

En ce qui concerne le programme futur de la formation normale des grenadiers parachutistes — à l'image de la formation des pilotes — ils seront choisis déjà avant l'âge de servir, c'est-à-dire à dix-sept ans, et ils recevront, dans les clubs de parachutistes, une formation conforme aux prescriptions correspondantes de l'Office fédéral de l'air.

AU BOUT DU LAC

L'« INDEPENDANCE DAY » A GENÈVE. — A l'occasion de la Fête nationale américaine, une manifestation officielle a été organisée hier, au stade du Bout-du-Monde, à Genève. En marge de cette manifestation, des adversaires de la guerre au Vietnam ont distribué un tract intitulé « Vietnam, 4 juillet 1967 » et portant le texte suivant: « ... Tous les hommes sont créés égaux; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. » (Déclaration d'indépendance des Etats-Unis 4 juillet 1776.)

« Le Mouvement genevois pour la paix et l'indépendance du Vietnam exprime sa solidarité aux citoyens américains qui luttent afin que soient respectés, aujourd'hui encore, les principes solennellement proclamés par la Déclaration d'indépendance de leur pays. »

GENÈVE. — Décès de M. Hochstaetter. — On annonce le décès, dans sa 79^e année, du professeur Max Hochstaetter, ancien directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Genève. Le défunt, qui fut d'abord professeur de mathématiques dans l'enseignement supérieur s'est occupé particulièrement de l'Art social qui organisait des conférences et des spectacles populaires. Il a été l'un des promoteurs de la radio romande et a présidé l'Institut national genevois.

GENÈVE: Visite d'un leader intégrationniste. — Venant de Rome où il a eu des entretiens avec le pape Paul VI, M. Whitney Young, l'un des chefs de la nation Urban League, mouvement pour l'intégration raciale aux Etats-Unis rend visite au siège du Conseil oecuménique des églises. Au cours d'une conférence de presse, il a présenté avec le pasteur E.-C. Blake, secrétaire général du CEE, un tour d'horizon sur la question de l'intégration raciale aux Etats-Unis.

Graves inondations dans la vallée du Rhin



Un très gros orage s'est abattu lundi soir sur la partie saint-galloise de la vallée du Rhin. Le village de Lienz (commune d'Altstätten) a été particulièrement touché (notre photo): une voiture s'est trouvée sur le passage des torrents déchaînés qui ont déjéré sur le village.

Cela s'est passé dans notre pays

SION: Incendie. — Un incendie a éclaté dans la soirée de mardi à Premplaz/Conthey, non loin de Sion, détruisant une grange-écurie appartenant à la famille P. Antonin. L'immeuble empli de fourrage et de foin fut la proie des flammes en moins d'une demi-heure. Le rôle des pompiers consista surtout à protéger les demeures voisines. Les premiers témoins du sinistre réussirent à sortir des écuries les pièces de bétail menacées notamment des porcs, chèvres et cabris. Les dégâts sont estimés à

60 000 fr. Une enquête est en cours pour tenter d'établir les causes de l'incendie.

LE CONSEIL FÉDÉRAL QUITTE LE VALAIS. — Le Conseil fédéral a quitté mardi soir le Valais, après de multiples excursions à travers le canton. La dernière après-midi a été réservée surtout à la visite du verger modèle de Châteauneuf près de Sion, où se trouve l'Ecole cantonale d'agriculture. Vers 17 h., les autorités montèrent à nouveau à bord de deux hélicoptères d'armée qui les condui-

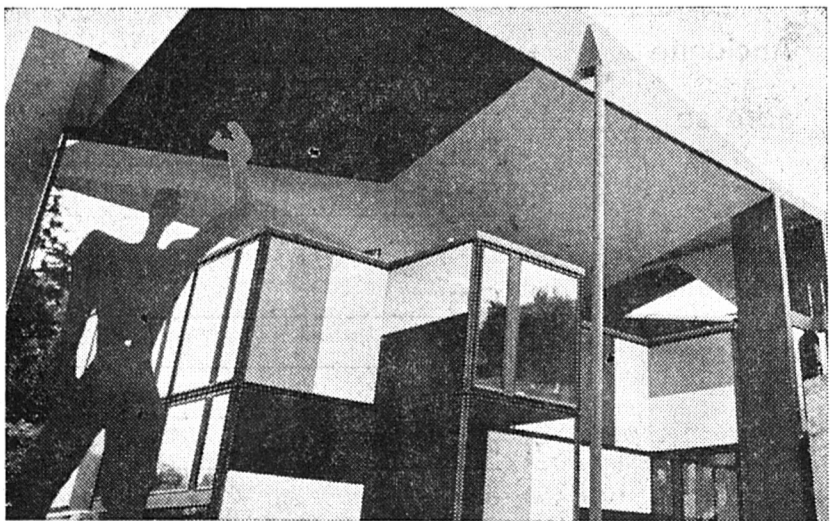
sirent à Saint-Maurice. Les voitures bernoises prirent ensuite la route du col des Mosses et Fribourg avec un léger retard sur l'horaire.

ZERMAT: Le Cervin rend un corps. — Grâce à une opération d'envergure à laquelle participèrent des hélicoptères de l'armée, les guides de Zermat et le Club alpin suisse, il a été possible de descendre mardi du Cervin le corps de l'alpiniste tchèque Lednar Stanislas, 25 ans, de Bratislava, tombé dans la paroi nord le 22 mars 1967. La dépouille mortelle a été ramenée à la station au prix de plusieurs jours d'efforts.

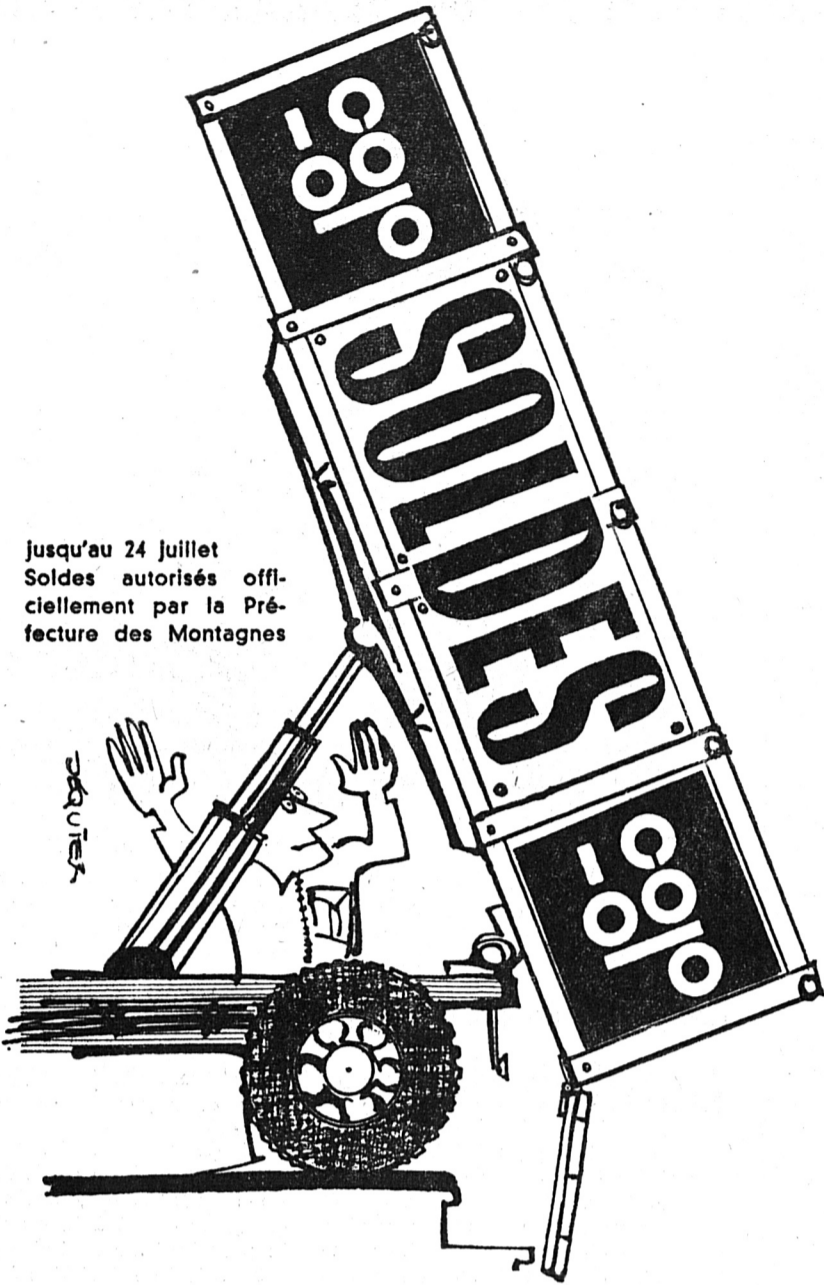
SCHLIEREN: Après le vol à l'explosif. — La police cantonale a annoncé mardi que les inconnus qui ont cambriolé la poste de Schlieren dans la nuit de samedi à dimanche se sont emparés de cinq liasses de 100 billets de cent francs, de 43 billets de mille en liasse également et de 150 billets de mille francs épars. Elle ajoute que l'explosion a fait pour 10 000 fr. de dégâts au mobilier et 3000. fr au bâtiment.

COIRE: Grosse affaire de détournements. — Une grave affaire de détournements a été découverte dans une entreprise de travaux publics de Coire. Le comptable de cette maison a réussi à s'emparer de 250 000 francs en l'espace de neuf ans aux dépens de la firme qui l'occupait. Il fit de grosses spéculations et acheta des terrains à l'étranger. Rien ne laisse supposer que l'on pourra récupérer grand-chose de ces malversations.

Zurich: Un « Centre Le Corbusier »



La dernière œuvre du célèbre architecte Le Corbusier (il devait mourir peu après l'avoir conçue), le « Centre Le Corbusier », est presque terminée à Zurich et sera solennellement inaugurée les 15 et 16 juillet. On y verra des expositions itinérantes illustrant tout l'œuvre du grand maître de l'architecture.



Jusqu'au 24 juillet
Soldes autorisés officiellement par la Préfecture des Montagnes

pour vous madame :

- costumes de bain dès **16.90**
- pulls, jupes, blouses > **14.90**
- tabliers robes, fourreaux > **15.—**
- dusters nylon, longs > **29.50**
- gainés > **12.90**
- soutiens-gorge > **7.90**
- bas perlon sans couture > **1.30**
- bas mousse sans couture > **2/3.50**

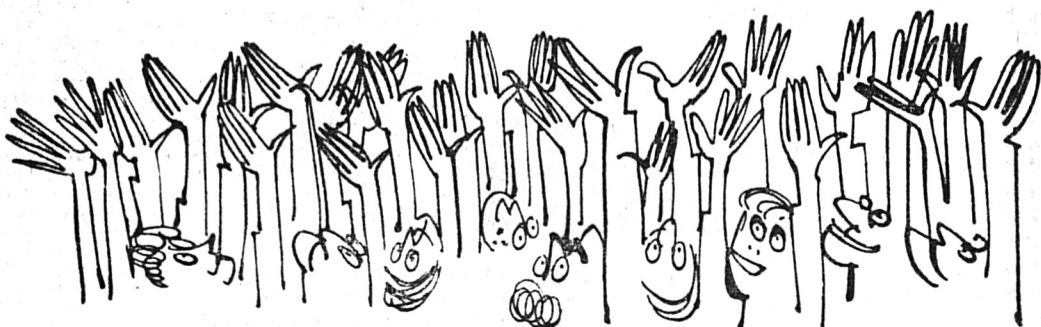
pour vos enfants :

- marinières **1.95**
- chemises polo dès **7.90**

A la Mercerie



avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Temple 11 - Le Locle



ARTICLES HYG.

1^{re} qual., 12 p. 4.50;
lubrifié, 12 p. 6.50;
assort., 24 p. 10.—

Expéd. discrète et
rapide par

F. Widmer, case 54,
Grand-Rue,

Docteur

DREYFUS

ABSENT

Jusqu'au 5 août

RIEN APPAREMMENT
et pourtant...
elle voit mieux !



avec des verres de contact
VON GUNTEN
Tel. 23803 Au LÉOPOLD-ROBERT 21
Laboratoire 1^{er} étage

VÊTEMENTS

Réparations

Transformations
sur mesure

MATHIEU

DONZÉ
TAILLEUR

Jardinière 15
Tél. 039/2 98 33

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat, vente échange
— Librairie place du
Marché. Tél. 2 35 72

SANDOZ
PLACE DE LA GARE



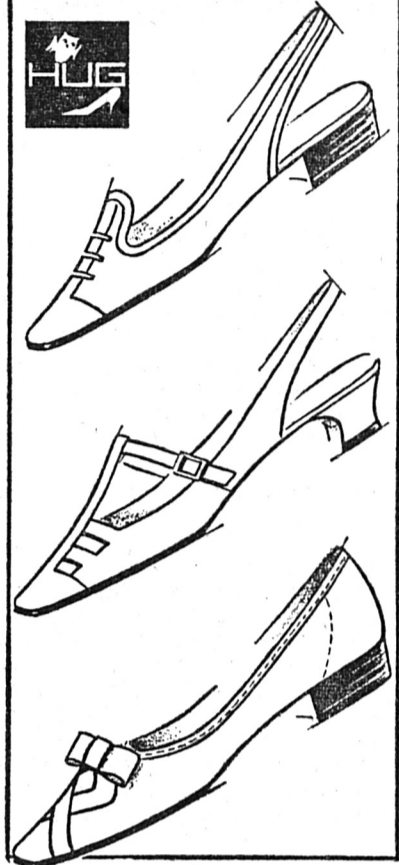
Grande vente de
SOLDES

autorisée du 5 au 24 juillet 1967

Choix énorme pour
dames, messieurs, enfants
Chaussures d'été à des

**prix
sensationnels**

Voyez nos vitrines
et notre exposition
intérieure
Self-service



J. Kurth
S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché
Rue Neuve

**Le Peuple-La Sentinelle, seul quotidien
de la gauche démocratique en Suisse romande**

vacances

Pour faciliter notre tâche, remettez-nous
votre avis de changement d'adresse com-
plet sans tarder, mais au moins 4 jours à
l'avance. Merci !

ATTENTION !

✉ Pour édition Jura-Neuchâtel:
Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103,
La Chaux-de-Fonds

✉ Pour édition Vaud-Genève:
Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4,
Genève

Ancienne adresse

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____ N° postal: _____

Nouvelle adresse

Chez: _____
Rue: _____
Localité: _____ N° postal: _____
Pays: _____
du _____ au _____ inclus

Ports supplémentaires pour l'étranger: 10 ct par jour.

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 4 juillet
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club «Pirate». 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Millésime. 20.00 Magazine 67. 20.20 Sonate. 20.30 Concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Soir d'été. 23.00 Blues et gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club «Pirate». 19.00 Per i favoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 20.30 Université internationale. 21.30 Sentiers de la poésie. 22.00 Pérou précolombien et actuel. 22.20 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Chansons et danses pop. 16.30 Théâtre dansant 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade pour Annie. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 La Haute-Engadine. 21.10 Emission romanche. 22.15 Inf. 22.25 Grande croisière.

Judi 6 juillet

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 sent. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 flash. 11.05 Emission com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 A tir-d'ail. 13.50 Studio 3. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Monde chez vous. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CONSEIL GÉNÉRAL. — Il est convoqué en séance le jeudi 6 juillet, à 20 h, avec l'ordre du jour suivant: 1. Appel; 2. Approbation du verbal; 3. Nomination d'une institutrice à l'école de la Montagne du droit; 4. Nomination d'une commission d'étude «Patinoire d'Erguel»; 5. Nomination d'une commission de la station d'épuration des eaux usées; 6. Approuver la modification des tarifs de location de la Salle de spectacles; 7. Rapport de la Commission de réforme des structures des Services techniques; 8. Décider la vente de la parcelle numéro I 321, ancienne route de Villeret, à M. B. Frauenknecht; 9. Crédit extraordinaire de 56 000 fr. sous forme d'emprunt, destiné à couvrir les frais de captage de la source du Torrent; préavis au corps électoral; 10. Nomination d'une commission pour étudier le remplacement de la cantine de Mont-Soleil; 11. Rapport verbal du maire sur le dépassement de la construction de la station de Champ-Meuseil; 12. Divers.

BRILLANTE CLOTURE DU TIR DE DISTRICT. — Après cinq journées de tirs, durant lesquelles quarante mille cartouches ont été utilisées par 1210 tireurs, la cérémonie de clôture et de remise des prix du tir de district s'est déroulée dimanche à Saint-Imier. Ce sont de magnifiques prix qui récompensèrent les valeureux tireurs venus essayer les nouvelles et magnifiques installations de tir de la localité. Voici le classement final des groupes et des sections:

Classement des groupes (5 tireurs):
 1. Standschützen, Bâle, 2200 points; 2. Feldschützen, Langnau, 2117; 3. Société de tir, Bévillard, 2105; 4. La Côte, Tramelan, 2104; 5. Armes-Réunies II, Pesoux, 2095; 6. Armes-Réunies, Malleray, 2095.

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

— Non ! Mon pays m'appelle, je dois montrer l'exemple précisément parce que j'aurais eu peut-être en moi la possibilité d'employer ma vie plus utilement. Pour ne pas m'abaisser. Mourir pour la patrie, pour la justice, c'est se sacrifier à quelque chose qui nous dépasse infiniment tu es bien d'accord ? Si grand qu'on soit ! Tu ne nieras pas qu'il ne faille combattre pour ce qui est juste, quoi qu'il en coûte ?

— Curieuse façon de le faire ! La guerre contient toute l'injustice !

— Là, je ne suis pas de ton avis. Il y a parfois des injustices plus grandes encore. Que sais-je moi : l'esclavage, par exemple. Et dans ce cas, la guerre qui doit les empêcher est justifiée.

— Et qui te dis qu'on ne nous trompe pas, qu'on ne profite pas de notre enthousiasme, de ton enthousiasme, pour l'envoyer te faire tuer ?

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. légère anglaise. 7.10 The New Vaudeville Band. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. symphon. 9.05 Piccadilly. 10.05 Ensembles et orch. 11.05 Radiorch. 11.45 Chron. jurassienne. 12.00 Piano-cocktail. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. champêtre. 13.30 Orch. 14.00 Jardinage. 14.30 Piano. 15.05 Salles de concert internationales.

A la TV romande

Mardi 4 juillet
 17.30 Vacances-jeunesse. 18.45 Bulletin. 18.50 «Les Créatures du Bon Dieu», film. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Manon des Sources», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Les Saintes Chéries», film. 21.05 Rivalités d'hommes. 21.35 «Légitime Défense», film. 23.05 Téléjournal.

A la TV française

Mardi 4 juillet
1re chaîne. — 16.45 Tour de France. 18.25 Sports jeunesse. 18.55 Chevaliers servants. 19.10 Jeunesse active. 19.20 Bip et Véronique chantent. 19.25 «Salle 8», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Tour de France. 20.40 Piste aux étoiles. 21.40 Lectures pour tous. 22.40 Actualités. 23.00 Loterie nationale.

2e chaîne. — 18.25 «Cocoanuts», film. 19.55 Actualités. 20.00 Soirée historique. 20.05 Histoire en images. 20.30 Dossiers de l'écran. 22.10 A propos du film... 23.10 Actualités.

Judi 6 juillet
1re chaîne. — 12.30 Séquence du Jeune spectateur. 13.00 Actualités.

Classement des sections: sections du district (17 sections participantes):
 Cat. I: 1. Corgémont, Concours, 49 000 points.
 Cat. II: 1. Tramelan, Armes-Réunies, 52 000 points; 2. Sonceboz, 50 272; 3. Plagne, Campagne, 49 700, etc.; hors concours: Saint-Imier, 50 941.
 Cat. III: 1. Tramelan, Campagne, 51 333 points; 2. La Heutte, 51 125; 3. Orvin, Campagne, 49 100, etc.

Classement intercantonal (34 sections):
 Cat. I: 1. Malleray, Armes-Réunies, 53 533; 2. Pesoux, Armes de guerre, 53 230; 3. La Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies, 52 500, etc.
 Cat. II: 1. Le Locle, Carabiniers, 52 000 points; 2. Madretsch, Feldschützen, 51 777; 3. Reconvilier, 51 727, etc.
 Cat. III: 1. Nods, 51 373 points; 2. Lamboing, Campagne, 50 125; 3. Les Brenets, 49 444, etc.

Résultats à 50 m., classement des groupes (5 tireurs): 1. Berne, Bäreggrabe, 2285 points; 2. Cerneux-Péqui-gnot, La Frontière, 2275; 3. La Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies I, 2232; 4. Delémont II, 2222; 5. Le Locle I, 2221.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA

De l'autre côté aussi, ils sont probablement persuadés que c'est pour la justice qu'ils combattent. Mourir pour la patrie ! Qui te dis que tu ne meurs pas pour défendre l'ambition, les intérêts de quelques hommes ?

— C'est possible. Mais peu m'importe. Le sacrifice a une valeur en soi. Le médecin ne se demande pas si ceux qu'il soigne en valent la peine. Si je meurs, tant mieux. La souffrance purifie. Et puis vois-tu : autrement, je ne pourrais plus m'accepter. Il me semblerait toujours avoir trahi.

Je me taisais, sentant bien que tout ce que je pourrais lui dire ne servirait à rien. D'autre part, il me semblait que si j'arrivais à le persuader il en serait moralement rabaissé. Je ne pouvais pas lui dire: «Et moi, ? Et moi, tu m'abandonnes !» Je ne veux pas te perdre. Moi, je ne serai pas purifié par la souffrance. Je ne veux pas la pureté, la grandeur; je veux être heureux. Je veux ton amitié. Je ne pouvais pas le lui dire et je ne pouvais me cacher que si sa décision me faisait souffrir, je l'en aimais davantage.

Nous continuâmes notre promenade en silence, chacun plongé dans ses pensées. Le surlendemain, il partait, sans être revenu me voir, craignant peut-être que je lui fasse des adieux trop déchirants.

Dès lors, je passais toutes mes journées à errer sur les bords de l'Inn, sans but, sans courage, refaisant interminablement la même promenade qui nous avions faite ensemble, ruinant notre conversation... Je reprenais mes arguments, j'en trouvais d'autres, je réfutais victorieusement les

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme DEUX ÉTAPES HIER AU TOUR DE FRANCE Le Français Pingeon a pris le maillot jaune

Douzième du Tour de France en 1965, huitième en 1966, le Bressan Roger Pingeon est bien parti pour progresser encore au classement de la grande boucle. Son coup de force dans la demi-étape en ligne Roubaix-Jambes a impressionné toute la caravane. Ce solide rouleur de 27 ans peut à l'occasion être un excellent grimpeur. Aujourd'hui, Pingeon, troisième leader théorique de l'équipe de France, compte plus de six minutes d'avance sur tous les autres favoris du Tour. C'est une marge appréciable pour un homme qui sait pouvoir disposer d'équipiers de grande valeur.

Battus le matin dans la course en ligne Roubaix-Jambes, les Belges ont pris leur revanche l'après-midi en gagnant, à 47 km. 004 de moyenne, l'épreuve par équipes courue contre la montre.

Les Suisses ont retrouvé le sourire: leurs soucis d'argent sont envolés grâce à la compréhension du Comité national du cyclisme qui accepte de payer leurs suppléments et grâce aussi à la générosité d'un mécène, l'acteur de cinéma Maximilien Schell qui a versé 3000 fr. pour la caisse d'équipe.

Seuls le Luxembourgeois Schutz et Louis Pfenninger grimacent. Le premier, blessé dans l'étape de Roubaix, a une plaie ouverte au coude droit. Pfenninger souffre d'une inflammation fort mal placée.

Dans la première demi-étape, les Suisses ont surtout cherché à protéger la fugue de Schleck qui a fait la course en tête. En début d'étape, l'Uranais Brand, très combatif, a tenté vainement deux fois sa chance. En fin de course, les hommes de Kuller furent malchanceux. Schutz fut victime d'une nouvelle chute, puis des crevaisons de Vifian et Blanc obligèrent les coureurs à croix blanche à se livrer à d'éprouvantes courses poursuites. C'est ainsi qu'au moment de la réaction des «grands», ils revenaient tout juste de prendre le contact avec l'arrière-garde du peloton. Seul Rungg, très individualiste, était bien placé.

Dans la course en circuit, les Helvètes, qui ne nourrissent aucune ambition dans le classement par équipes, se bornèrent seulement à terminer dans le fameux délai de vingt pour-cent afin de ne pas être pénalisés.

Classement de la première partie de la cinquième étape, Roubaix-Jambes

(172 km. en ligne): 1. Pingeon (France), 3 h. 59' 16" (avec bonification 3 h. 58' 56"); 2. Riote (France), 4 h. 00' 40" (avec boni 4 h. 00' 30"); 3. Van der Vleuten (Hollande), 4 h. 00' 40" (avec boni 4 h. 00' 35"); 4. Schleck (Luxembourg), 4 h. 00' 41"; 5. Polidori (Primavera), 4 h. 00' 43"; 6. Van Looy (Belgique), 4 h. 01' 43"; 7. To-sello (Primavera), 4 h. 01' 43"; 8. Peffgen (Allemagne); 9. Van de Kerkhove (Diables); 10. Ignolin (Bleuets); puis 52. Rungg (Suisse), 4 h. 06' 02"; 75. Bing-geli (Suisse); 76. Vifian (Suisse); 97. Spuhler (Suisse), 102. Schutz (Luxembourg); 110. Pfenninger (Suisse); 113. Blanc (Suisse); 114. Brand (Suisse), même temps; 122. Hauser (Suisse).

Classement de la deuxième partie de la cinquième étape (épreuve contre la montre par équipes sur le circuit de Jambes: 8 km. 500 à parcourir deux fois): 1. Belgique, 1 h. 48' 32"; 2. France, 1 h. 48' 45"; 3. Hollande, 1 h. 48' 50"; 4. Primavera, 1 h. 49' 25"; 5. Diables rouges, 1 h. 49' 40"; 11. Suisse-Luxembourg, 1 h. 53' 35".

Classement général: 1. Pingeon (France), 23 h. 51' 52"; 2. Polidori (Primavera), à 36"; 3. Riote (France),

à 46"; 4. Letort (Bleuets), à 2' 35"; 5. Ignolin (Bleuets), à 3' 11"; 6. Peffgen (Allemagne), à 3' 16"; 7. Van Looy (Belgique), à 3' 28"; 8. Van der Vleuten (Hollande), à 3' 29"; 9. Manzanegue (Esperanza), à 4' 07"; 10. Gines-garcia (Espagne), à 4' 16"; 11. Spruyt (Belgique), à 4' 26"; 13. Schleck (Luxembourg), à 4' 50"; 62. Rungg (Suisse), à 7' 34"; 82. Vifian (Suisse), à 8' 59"; 85. Binggeli (Suisse), à 9' 03"; 88. Schutz (Luxembourg), à 9' 07"; 93. Brand (Suisse), à 9' 25"; 94. Pfenninger (Suisse), à 9' 30"; 111. Spuhler (Suisse), à 10' 33"; 112. Blanc (Suisse), à 11' 35"; 122. Hauser

Football

Belle tenue des équipes chaudes-fonnières au tournoi de l'ACFA à Porrentruy

Le tournoi de l'ACFA de Porrentruy a obtenu, dimanche, un grand succès. Vingt-deux équipes jurassiennes et neuchâtoises s'y étaient inscrites pour disputer le challenge Pernador, dont quatre chaudes-fonnières et une locale: Alduc, Varlope, Travaux publics, Imprimerie Typoffset pour La Chaux-de-Fonds et l'Imprimerie Gasser pour Le Locle.

Alors que Varlope, Alduc et Gasser étaient éliminées après les deux matches de qualification, Travaux publics et Typoffset accédaient aux quarts et aux demi-finales, en compagnie de deux équipes bruntrutaines: Parietti-Gindrat (entreprise de construction) et Migros.

En demi-finale, Parietti-Gindrat gagnait contre Migros par 2-0 et Typoffset, de son côté, se qualifiait pour la finale en battant Travaux publics La Chaux-de-Fonds (dans leurs équipements tout neufs...) par 1-0.

En finale, après avoir fait match nul (0-0) après la fin du temps réglementaire, on dut avoir recours aux tirs aux pénalités qui furent favorables à Parietti-Gindrat, formé en grande partie de joueurs du F.-C. Porrentruy, entraînés par M. Garbanj (également présent).

Voici le classement final: 1. Parietti-Gindrat, Porrentruy; 2. Imprimerie Typoffset, La Chaux-de-Fonds; 3. Migros, Porrentruy; 4. Travaux publics, La Chx-de-Fonds; 5. «Le Pays», Porrentruy; 6. Union sportive des commerçants, Porrentruy, etc. Alco.

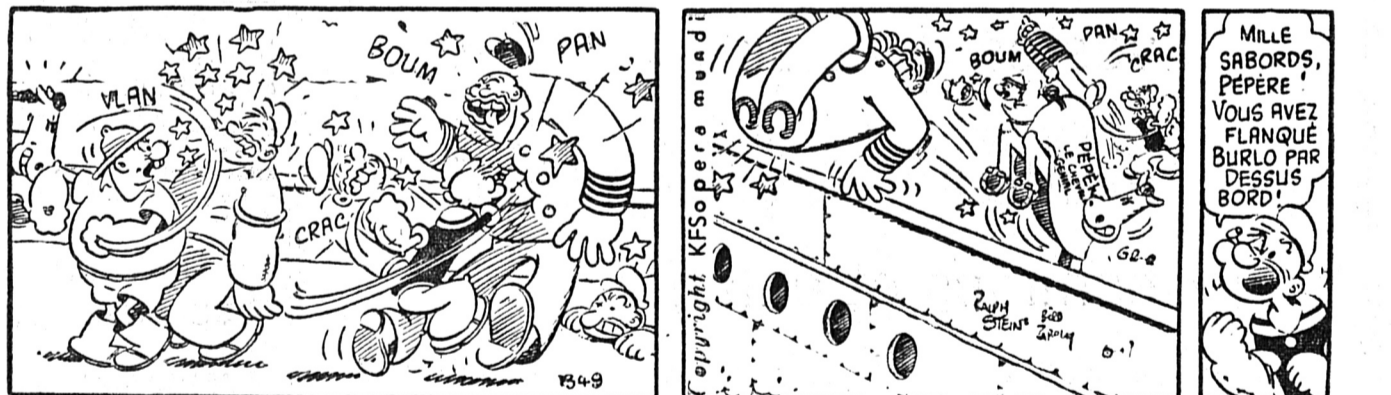
Athlétisme

10 000 spectateurs au meeting de Zurich

La traditionnelle réunion internationale organisée chaque année sur la piste «miracle» du Letzigrund était placée sous le signe des épreuves de sélection en vue du match intercontinental Etats-Unis-Europe.

10 000 spectateurs y ont assisté. D'excellentes performances ont été réalisées. C'est ainsi que l'Italien Eddy Ottoz a battu son record national du 110 m. haies dans le temps de 13"5. Sur 100 m., Bambuck, malgré un vent contraire de 1,0 m./sec. a réalisé avec 10"2 la meilleure performance européenne de la saison.

Sur 200 m., Piquemal, s'est réhabilité en enlevant la première série dans la deuxième série. Le Suisse a Polonais Werner, et ses compatriotes Nallet et Delecour. L'étudiant lausannois Clerc a créé une sensation dans la deuxième série. Le Suisse a battu en effet l'ancien vainqueur olympique Berrutti dans le temps de 21"1. Comme pour Piquemal, Clerc, qui avait été disqualifié au 100 m., a pris une éclatante revanche.



siens. Dérision ! Quand je rentrais le soir, en traînant mon pied blessé, j'étais plus découragé qu'au départ.

Deux semaines après son départ, je reçus une lettre. Il allait bien, mais était fort déçu, car son régiment était opposé aux troupes russes, alliées de Napoléon, et il n'y avait jamais de bataille, si bien qu'à part les heures consacrées à l'instruction, il se morfondait sans rien faire. Mais, moi, j'étais bien content ! Une seconde lettre arriva, à quelques jours de là, que ses parents me montrèrent. Puis ce fut le silence. J'avais beau me dire qu'on n'annonçait toujours pas de combats du côté russe. De plus en plus, la journée se passait à attendre le moment où le courrier de Vienne arrivait, qui apporterait peut-être des nouvelles. Je m'accroupissais derrière une petite fenêtre, et je guettais. Notre maison avait pignon sur la place de la Cathédrale. Quand le temps était passé, je rentrais dans ma chambre et tournais en rond jusqu'au moment de me coucher.

Un soir que je rentrais de mes vagabondages (j'étais sorti, n'y tenant plus), et comme je faisais un détour pour rendre visite aux parents de mon ami, j'entendis en approchant des sanglots étouffés. Trois pas encore, j'aperçus sa mère; tout se mit à tourner autour de moi. J'avais compris. Il était mort.

Quelques mois plus tard, comme nous avions signé la paix, l'un des volontaires d'Innsbruck rapporta le portefeuille de Kurt à ses parents. Entre autres menus objets, il contenait une liasse de feuillets, sur lesquels il avait tenu un « jour-

nal», comme il en avait l'habitude depuis des années.

— Tiens, Heinz, me dit sa mère, ceci t'appartient aussi.

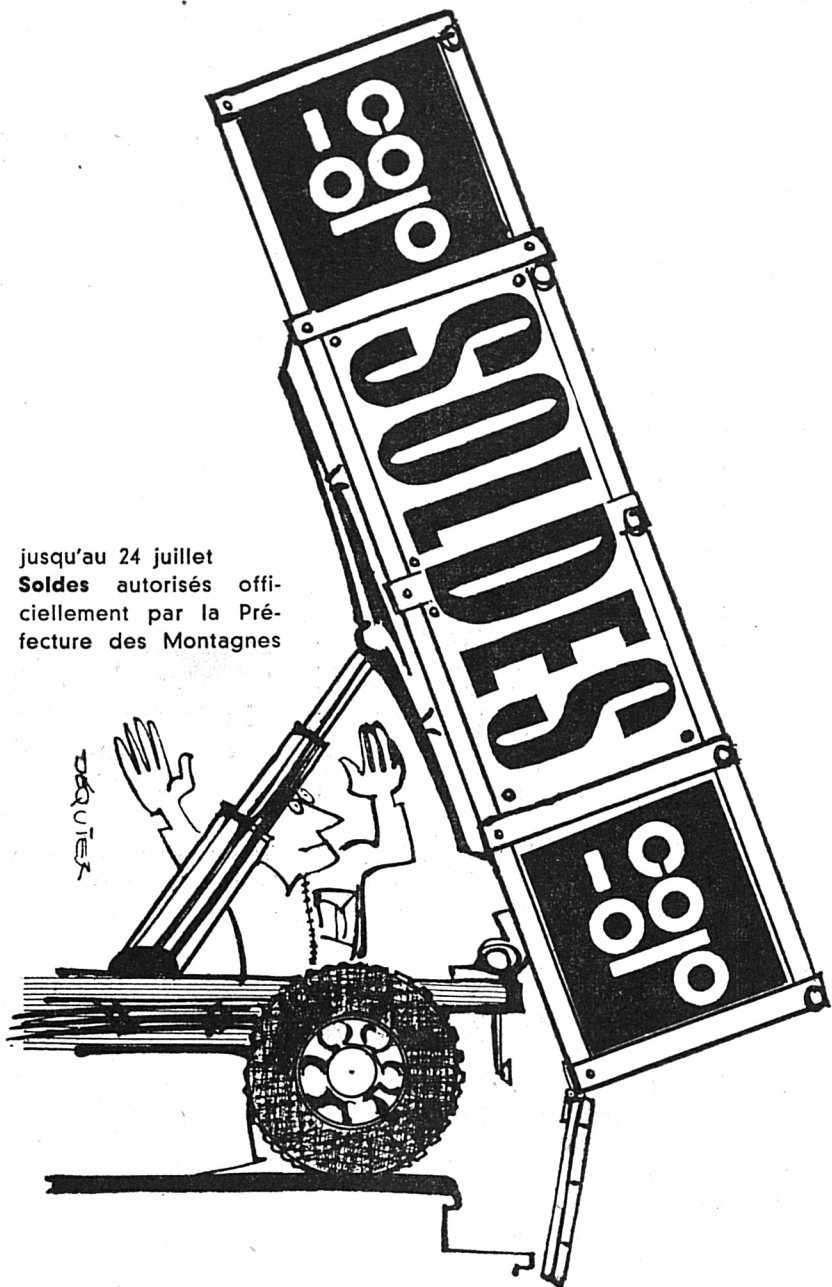
On devine avec quel bouleversement je lus ces quelques pages, dont je transcris l'essentiel. Elles complèteront mon récit mieux que tout ce que je pourrais ajouter.

JOURNAL DE KURT

Judi 30 mars
 Après la conversation d'avant-hier avec Heinz, j'éprouve un indicible soulagement à partir, Pavvre vieux ! Il m'envie secrètement. Mais moi, il me semble que je m'anémiais moralement. Seul le plus coupable égoïsme (ou une infirmité) peut empêcher de répondre à l'appel du pays en danger, et de lui sacrifier sa vie. Ne lui est-on pas redevable de tout ? Je sais bien que pour le moment, on ne m'en demande pas autant, mais qu'il me trouve prêt.

Dimanche 2 avril
 Notre groupe s'accroît chaque jour. Tous admirables de calme, mais en même temps d'enthousiasme et de résolution. Je ne comprends plus comment j'ai pu hésiter et j'en ai un peu honte.

Samedi 8 avril
 Que ma souffrance, quand elle viendra, me soit une purification. Grand calme en moi, reposant. Je n'éprouve plus aucun doute. Tout est simple, alors que tout était compliqué.



jusqu'au 24 juillet
Soldes autorisés officiellement par la Préfecture des Montagnes

pour vous monsieur :

costumes ville

pantalons légers

vestons

vestes de loisirs

manteaux de pluie nylon,

hommes et enfants

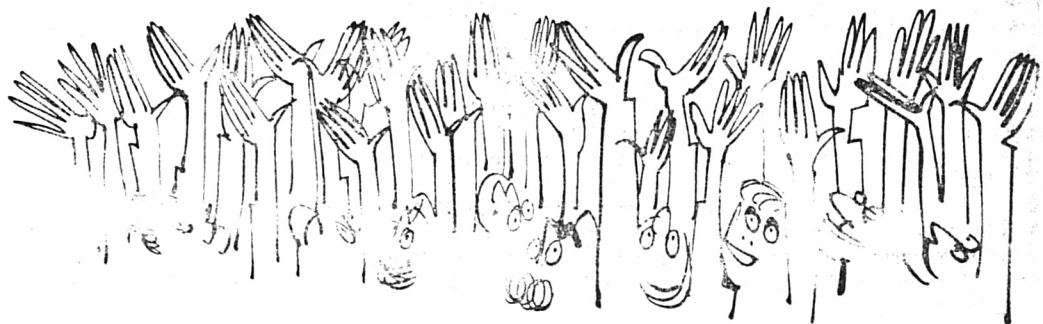
de 30 à 50 % de rabais

sur nos articles

A L'ENFANT PRODIGE



avenue Léopold-Robert 30
La Chaux-de-Fonds



Chaussures MOTTET

Rue de la Balance 12
Place des Six-Pompes
LA CHAUX-DE-FONDS

SENSATIONNELLE
VENTE DE SOLDES
CHAUSSURES MODE
À DES PRIX TRÈS BAS

Autorisée par la Préfecture du 5 au 24 juillet

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantageusement offert

FORMIDABLES
SOLDES
dont chacun profitera

autorisés par la Préfecture du 5 au 24 juillet

MEUBLES MÉTROPOLE

Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 3 43 65

OUVERT

pendant les vacances horlogères
fermé samedi après midi et lundi matin

CHOIX SENSATIONNEL
QUELQUES EXEMPLES

TAPIS poil de vache

Fr. 115.— soldé Fr. 80.—
Fr. 250.— soldé Fr. 175.—

MILIEUX DE SALONS

Fr. 380.— soldé Fr. 310.—
Fr. 260.— soldé Fr. 195.—
Fr. 230.— soldé Fr. 180.—
Fr. 185.— soldé Fr. 110.—

TOURS DE LITS

Fr. 120.— soldé Fr. 90.—
Fr. 150.— soldé Fr. 120.—
Fr. 200.— soldé Fr. 145.—

Voyez notre devanture spéciale

COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Palées

Filets de palées

Filets de perches

Filets de soles

Filets de carrelets

Filets de dorschs

frais

Cabillauds

Traites vivantes

et truites du lac

Champignons de

Paris frais

Beaux poulets

de Houdan frais

Beaux poulets

hollandais

le kilo, 6.50

Beaux petits coqs

du pays

Belles poules

Beaux lapins frais

du pays

Se recommande:

F. MOSER

Tél. (039) 2 24 54

On porte

à domicile

Soutenez les
annonceurs
de votre
journal !

C'est si simple d'apprendre à taper à

la machine à écrire

en la louant à raison de 20 fr. par mois chez Reymond, av. L.-Robert 110, à La Chaux-de-Fonds

INVALIDES et HANDICAPÉS

pouvant voyager et visiter clientèle particulière et commerces, écrivez à une organisation spécialement créée pour vous Offres sous chiffre P 67-22 V, à Publicitas, 1800 Vevey.



ADMINISTRATION CANTONALE

Le Département des travaux publics cherche pour le garage de l'Etat

UN MÉCANICIEN
sur automobiles
et véhicules Diesel

expérimenté. Traitement : légal, à fixer selon capacités et expérience.

— Semaine de 5 jours.

— Un samedi de libre sur deux en hiver.

— Avantages sociaux.

Entrée en service : immédiatement ou à convenir.

Les candidats sont invités à faire parvenir leurs offres de service, avec curriculum vitae, à l'Office du personnel, au Château de Neuchâtel, jusqu'au 20 juillet 1967.



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

Naissance

Tosello Loris-Angelo, fils de Remo, expéditeur, et de Nives née Stefanuto.

Mariages

Battistoni Virginio, ouvrier d'usine, et Deola Giovannina.

Barbaro Andrea, monteur sanitaire, et Morabito Carmela.

Monastier Ferruccio, serrurier, et Castelli Renata.

Galarin Arnaldo, mécanicien-gratteur, et Tonon Antonietta.

Torres Francisco, ouvrier d'usine, et Chaves Isabel.

Bonora Corrado-Paolo, aide-mécanicien, et Schumacher Jacqueline.

Cherubini Giuseppe-Mario, couvreur, et Faraglia Rosa.

Biasciano Gianni, mécanicien, et Cosandey Lucette-Edmée.

Lesquereux Gilbert-André, ouvrier de fabrication et Maillard Marie-Louise.

Galler Charles-Emile, électricien, et Sieber Elisabeth.

Capitanucci Antonio, ouvrier d'usine et Terrini Marie-Thérèse.

Lévy Claude-Emile, technicien-horloger et Perrotti Maryse-Charlotte.

Badertscher Willy, horloger-rhabeilleur et Probst Ursula.

Jacot-Descombes Charles-André, électricien, et von Allmen Gisèle-Yvonne.

Gertsch Jacques-André, mécanicien de précision, et Hirschy Monique.

Alberizzo Sergio, mécanicien, et de Santini Genova.

Camelo Pasquale-Vittorio, gratteur et Maramieri Rosa.

Guerdat Marcel, typographe, et Calame-Longjean Mirianne-Hélène.

Brutto Giulio-Cesare, mécanicien, et Campaner Maria-Graziella.

Décès

Grand-Guillaume-Perronod Charles-Auguste, né le 25 mars 1891, retraité, époux de Anna-Bertha née Schiffmann (Jeanneret 24.) Brandt-dit-Grieurin, Camille-Gérald, retraité, né le 22 février 1892, époux de Jeanne-Edith née Perrenoud-Favre. (France 22.) Pisoli Joseph-Albin, né le 13 juillet 1895, technicien en chauffages centraux. (Envers 45.)

Faites lire notre journal !

PRÊTS

Discrets Rapides Sans caution



ANQUE EXEL

avenue Léopold-Robert 22 La Chaux-de-Fonds

Ouvert le samedi matin

Tél. (039) 3 14 12

MANTEAUX
mi-saison en
lainage uni ~~173.-~~ **70.-**

MANTEAUX DE PLUIE
imitation cuir
ou térylène ~~123.-~~ **70.-**

COSTUMES
en lainage
de ligne actuelle ~~173.-~~ **60.-**

VESTES-CABANS
en lainage, de tons
mode ~~173.-~~ **70.-**

JUPES D'ÉTÉ
en toile ou gabardine
coton, imprimées ou
unies ~~19.90~~ **10.-**

PULLOVERS
en laine et angora,
manches courtes,
encolure en V ~~17.90~~ **10.-**

BLOUSES CHEMISIERS
en coton rayé
ou uni ~~19.90~~ **12.-**

BLOUSES D'ÉTÉ
en crépon, impres-
sions fleurs ou fruits ~~29.90~~ **19.-**

ROBES DE DAMES
en tricel, lin ou
crimplene ~~155.-~~ **80.-**

ROBES ÉLÉGANTES
en voile tergal ou
soie naturelle ~~185.-~~ **100.-**

JUPES POUR JEUNES FILLES
en lainage, entière-
doublées ~~59.-~~ **29.-**

MANTEAUX D'ÉTÉ
pour jeunes filles,
genre lin ~~103.-~~ **70.-**

SLIPS
pour dames,
en coton ~~1.75~~ **1.50**

COMBINAISONS
en nylon, dentelle
haut et bas ~~19.90~~ **10.-**

CHEMISES DE NUIT
en crépon imprimé
de fleurettes ~~20.90~~ **10.-**

**GAINES et
GAINES-CULOTTES**
en nylon ~~16.90~~ **8.-**

SOUTIENS-GORGE
en nylon ~~19.80~~ **8.-**

BAS NYLON
microfilm, sans
couture ~~1.75~~ **1.-**

SACS DE DAMES
en skai, paille nylon
ou raphia ~~29.50~~ **15.-**

BLOUSES-TABLIERS
en coton fantaisie ~~29.90~~ **15.-**

ARTICLES DE PLAGE
pour bébés,
slips, pulls ~~10.90~~ **3.-**

ROBES FILLETES
pour petites jusqu'à
4 ans, divers modèles
au choix ~~25.90~~ **9.-**

PULLOVERS
pour bébés, en coton
et hélanca rayé ~~17.90~~ **5.-**

Vente autorisée par la préfecture
du 5 au 15 juillet.

IMPERMÉABLES
pour messieurs, en
polyester et coton ~~69.-~~ **50.-**

CHEMISES
pour messieurs, en
coton no-iron ~~19.90~~ **15.-**

CHEMISES DE VILLE
en nylon ~~14.90~~ **9.-**

CHEMISES POLO
en coton fantaisie
ou nylon ~~14.90~~ **8.-**



DRAPS DE LIT
en percale couleur,
gr. 180/270 cm. ~~23.50~~ **10.-**

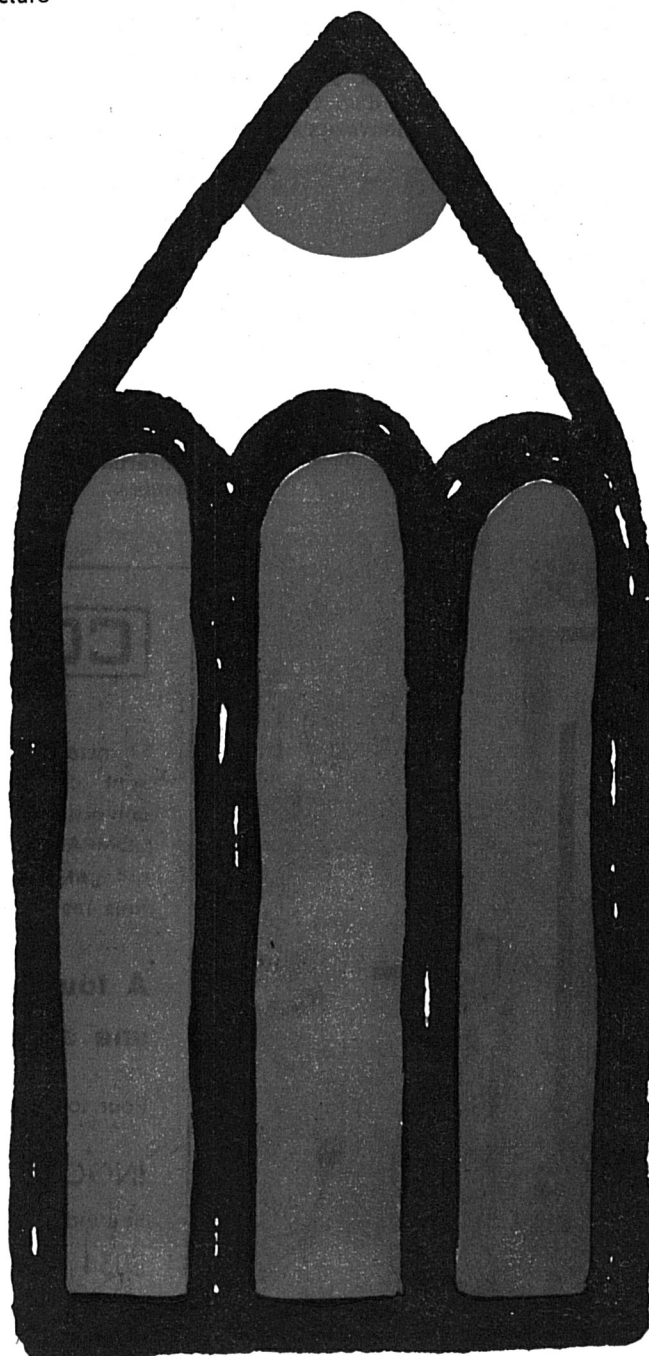
LINGES DE TOILETTE
en tissu éponge
blanc ou couleur ~~4.90~~ **3.-**

TAPIS DE MILIEU
en bouclé poil de
vache, gr. 190/290 cm. ~~78.-~~ **50.-**

PASSAGES
en sisal, dessin tweed,
largeur 67 cm., le m. ~~11.90~~ **6.-**

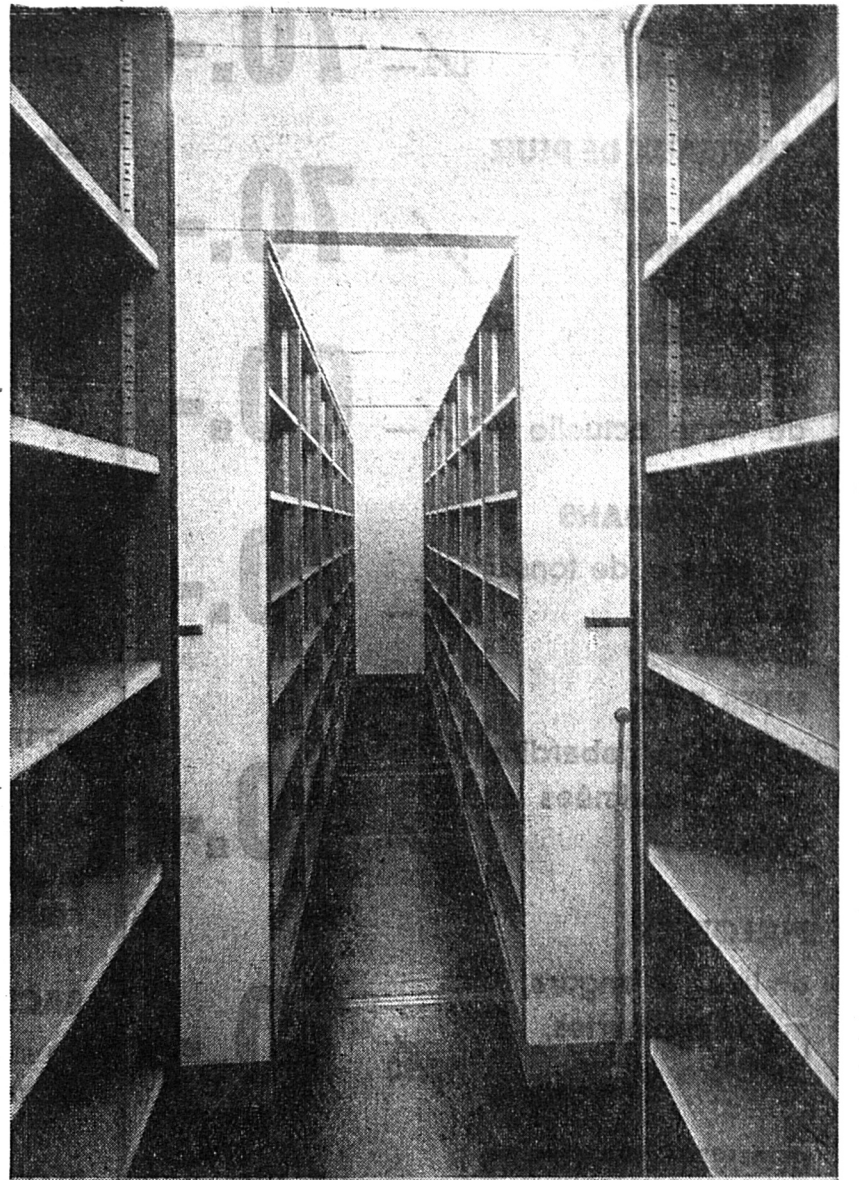
TISSUS DE DÉCORATION
pour rideaux, imprimés
fantaisie, le m. ~~5.75~~ **3.50**

soldes
"crayons
rouges"



La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne s'agrandit

Pour le profane, rien n'est apparemment changé dans les spacieux bâtiments du Palais de Rumine, aux couloirs insondables, qui abritent la Bibliothèque cantonale et universitaire. Et pourtant d'importants travaux d'agrandissement — non visibles de l'extérieur — viennent d'y être effectués. Notre journal est heureux d'y consacrer cette page, permettant ainsi à ses lecteurs d'être renseignés sur les améliorations apportées dans les bâtiments de la bibliothèque que dirige J.-P. Clavel, député socialiste.



Longueur des étagères: près de six mètres chacune, pouvant contenir en tout cas 1000 livres par face.

Aspect technique et financier d'une expérience « en profondeur »

La chronique de l'occupation des locaux de la Bibliothèque cantonale universitaire et des travaux successifs que son développement rendait nécessaires est révélatrice non seulement de l'extraordinaire augmentation relative du nombre des ouvrages publiés et conservés, qui subit une progression géométrique, mais également de l'évolution des conceptions, en matière de construction et d'utilisation de l'espace, que connaît notre siècle. Cette chronique vient de voir s'achever un chapitre, celui de l'exploitation — et jusqu'à épuisement — des ressources potentielles d'un parti architectural et constructif périmé, de style néo-florentin, avant que ne s'entame le chapitre suivant, qui verra le jour dans le cadre de la future cité universitaire de Dorigny.

On ne faisait pas, au début du siècle, la « chasse » aux mètres cubes à laquelle, en raison du coût élevé des matériaux de construction et plus encore de la main-d'œuvre, on est tenu

aujourd'hui dans le bâtiment. Cette insouciance, ainsi que des marges de sécurité considérables et un contrôle très relatif des moyens mis en œuvre, se traduisent par une générosité invraisemblable des dimensions des ouvrages, en hauteur surtout, un gaspillage de volume et une véritable débauche, entre autres, de massifs de maçonnerie, de piles et de murs de fondation qui devaient assurer le profit des maîtres d'état du moment plus que la stabilité des édifices.

Une telle prodigalité, si elle devait coûter cher au contribuable, avait pourtant un avantage bien involontaire. Elle a permis, pendant deux générations, de glaner de-ci de-là, et principalement en sous-sol, des espaces insoupçonnables, sans être obligé de déménager ou de disperser les services.

Ainsi, en 1956, d'importantes transformations ont permis la création, dans des espaces inutilisés, d'une nouvelle salle de lecture, d'un nouveau service de prêt et de nouveaux maga-

sins à livres. Dix ans plus tard, en raison du rythme d'acquisition grandissant des ouvrages, il devenait nécessaire, pour éviter une décentralisation des magasins, de gagner de nouveaux espaces. C'est ce qui a fait l'objet des travaux qui viennent de s'achever.

Ces espaces ont été trouvés dans les terre-pleins de la partie sud-est du Palais de Rumine, sous les actuels ateliers de la bibliothèque et sous la salle des manuscrits. Des sondages avaient montré que les fondations de l'édifice descendaient très largement au-dessous du vide sanitaire. Il était possible, d'autre part, d'y aménager des magasins à livres, car une bonne liaison avec les escaliers de service et avec le monte-charge pouvait être assurée.

Les différentes phases des études et des travaux se sont déroulées de la manière suivante: on a commencé par établir un relevé de la hauteur des terre-pleins, ainsi que de la position, de la hauteur, de la forme et de la composition présumées des massifs de fondation. On a ensuite, sur ces données, dressé un avant-projet de circulation et de disposition des rayonnages, en tenant compte de l'empiètement des semelles de fondation, dont le brochage était considéré comme trop coûteux. C'est sur cette base que le devis et les premières études d'aménagement des rayonnages mobiles, système Compactus, ainsi que celles concernant la ventilation ont été menées.

BERNARD VOUGA.

Puis, après les adjudications, les travaux de fouille ont débuté, comme dans une véritable taupinière. Ce ne sont pas moins de 36 000 brouettes de terre que l'on a extraites et évacuées par camions multibennes après les avoir transportées puis basculées jusqu'à la place de la Riponne.

Quand on a commencé à y voir un peu plus clair, on s'est rendu compte que les massifs de maçonnerie pouvaient être relativement bien travaillés au marteau pneumatique et, dans certains cas où les semelles étaient inutilement larges et profondes, on a même pu les couper afin de gagner de la place.

Le projet définitif a alors pu être mis au net ainsi que la disposition précise des groupes de rayonnages mobiles, le sens des rails et l'emplacement des moteurs.

Le véritable travail a ensuite consisté à percer les murs pour la circulation, les accès et le passage des gaines et des câbles, détourner et raccorder une quantité de canalisations existantes, d'eaux usées et claires, de ventilation, de chauffage et d'eau chaude, isoler les murs contre terre, drainer des infiltrations, rendre étanches tous les ouvrages, doublages et dalles, créer des escaliers, des dalles, des couloirs d'accès, dresser, crépir et peindre. Il a fallu trouver l'emplacement et aménager complètement une nouvelle station de conditionnement d'air afin d'assurer le degré hygrométrique et la température idoines pour les livres, alimenter ces nouvelles installations en eau sur-

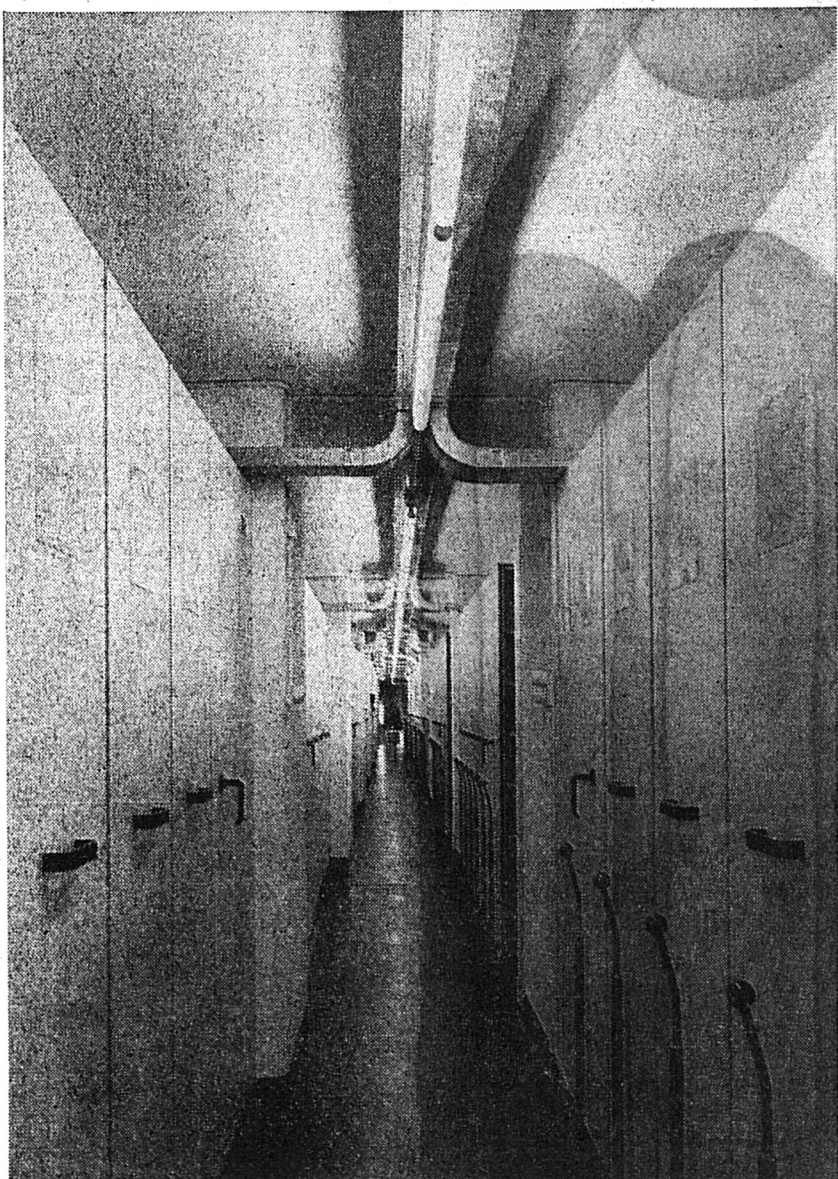
chauffée et en électricité, le tout sans trop déranger le fonctionnement de la bibliothèque et des cours, qui n'ont pas cessé pendant toute la durée du chantier.

Finalement, malgré tous ces travaux entrepris dans des conditions souvent difficiles, l'opération se solde par un succès complet et s'avère hautement profitable. En effet, on a pu gagner de la sorte un total de 2000 mètres cubes SIA, chauffés, isolés, ventilés, pour une dépense de 304 500 francs. Cela équivaut à un prix au mètre cube de 154 fr., alors que ce dernier serait, pour une construction neuve, de 200 fr. au minimum, sans compter le prix du terrain. Ce cube permet l'aménagement de 7882 mètres linéaires de rayonnages mobiles et l'entreposage de 23 600 livres, y compris les in-quarto et les in-folio. La dépense totale s'élève à 582 700 fr.

Il y a là, en quelque sorte, une façon de récupérer une partie des sommes qui ont été allégrement englouties au moment de la construction du Palais de Rumine.

Mais cette fois, tout au moins en ce qui concerne la Bibliothèque cantonale universitaire, ce genre d'agrandissement est le dernier, les réserves latentes d'espace entre fondations étant désormais épuisées, et la prochaine étape sera probablement le déménagement complet dans des locaux conçus de façon moderne, c'est-à-dire qui rendront possibles une extension rationnelle et une plus grande souplesse d'utilisation.

Lausanne, le 27 juin 1967.



Le plus grand des deux nouveaux magasins.

COMPACTUS

17 installations avec 7882 mètres linéaires de rayons sont placées dans la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

COMPACTUS est un système d'entreposage universel qui garantit une utilisation totale de la place dans tous les domaines d'application.

**A tout problème de place,
une solution COMPACTUS**

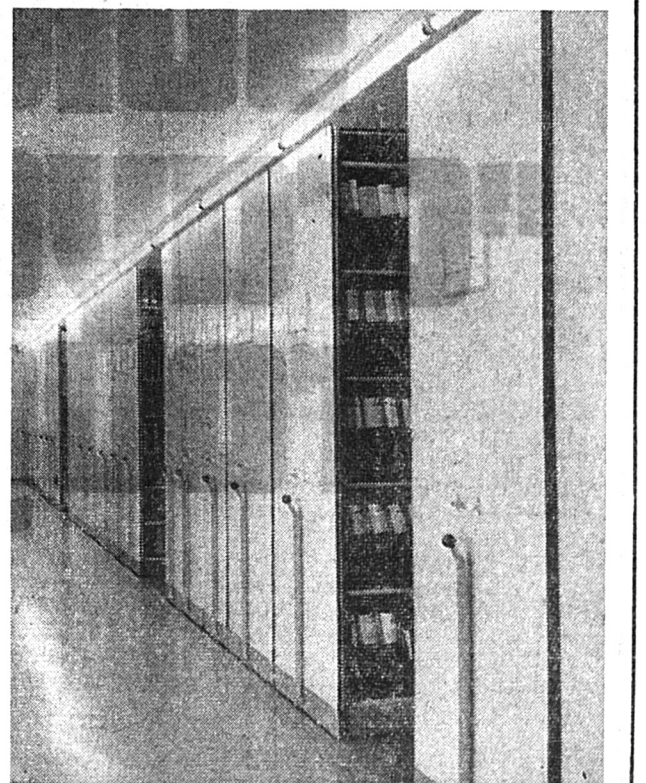
Pour tous renseignements:

INGOLD COMPACTUS S. A.

Seefeldstrasse 224

8034 Zurich

Téléphone 051 / 47 84 47



CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

LES BUREAUX DU TCS CAMBRIOLÉS. — Hier, à 13 h. 30, M. A. Frasse, secrétaire du TCS, constatait au moment de reprendre le travail, que la porte donnant sur le corridor de l'immeuble était ouverte et qu'elle avait été forcée, et qu'il en était de même des tiroirs-caisse. Le ou les cambrioleurs avaient négligé la monnaie, mais par contre s'étaient emparés de 13 000 fr. en coupures diverses.

La police aussitôt avertie, a commencé son enquête en relevant les empreintes digitales.

Le coffre-fort n'a pas été touché. Les cambrioleurs devant faire vite, et ne pas attirer l'attention en faisant du bruit.

Les services du TCS ont été fermés jusqu'à 17 h. pour permettre à la police de poursuivre ses investigations, et aux employés de procéder à l'inventaire.

LES LOCAUX DE LA FOBB SONT EUX AUSSI VISITÉS. — Les bureaux de la FOBB ont eux aussi reçu la visite des malfaiteurs. Ajoutons qu'ils sont situés juste au-dessus des locaux du TCS. Par bonheur, toutes les valeurs avaient été enfermées dans le coffre-fort.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Jeu de Nulla».
RITZ: 20.30, «Le Bourreau».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Batman».
EDEN: 20.30, «Un Homme et une Femme».
CORSO: 20.30, «S. 077 - Espionnage à Tanger».
PLAZA: 20.15, «Cléopâtre».

Pharmacie d'office

Pillonel, Balancier 7.
Dès 22.00 le No 11 renseigne.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

CHÉZARD-SAINT-MARTIN: Bien-tôt 900 «chemises bleues». — Neuf cents cadets des Unions chrétiennes de jeunes gens participeront, du 17 au 28 juillet, au IV^e camp cadet romand, organisé dans la région de Chézard-Saint-Martin. Les participants, venus des faisceaux genevois, vaudois, neuchâtelois et jurassien, seront répartis dans neuf camps différents. Le thème général: «La paix», illustré par la chanson du camp: «Enfants de tous Pays», se concrétisera par la présence de garçons français, belges, allemands et américains. Vie de camp, programme spirituel, feux de camp, jeux, sports, excursion et découverte de la nature, sont les principales activités des «chemises bleues». Lors d'un grand raid de trois jours, les cadets s'en iront, par équipes, à la découverte des espaces jurassiens. Le 26 juillet, à Chézard, un feu de camp, animé par des productions diverses et par un spectacle «son et lumière», sera offert à la population et aux invités.

FUTURS PASTEURS. — Dimanche 9 juillet, quatre jeunes licenciés en théologie seront consacrés au ministère pastoral dans l'Eglise réformée neuchâteloise. Le professeur J.-J. von Allmen, de la Faculté de théologie, présidera le culte à la Collégiale de Neuchâtel. Les futurs consacrés sont MM. P.-H. Molinghen, de nationalité belge, J. Quartier, de Genève, C. Fuuchs, actuellement à Marseille, J.-P. Ducommun, du Locle.

RETRAITES A L'ÉTAT. — Parvenus à la limite d'âge, MM. Charles Mathys, préposé à l'Office des poursuites et des faillites de Neuchâtel, Fernand Monnier, secrétaire-adjoint aux archives de l'Etat et Aimé Robert, sergent de gendarmerie, à Môtiers, ont quitté leurs fonctions le 30 juin. Le Conseil d'Etat leur a exprimé ses remerciements et ses vœux et leur a remis un souvenir aux armes de la République au cours de réunions présidées par les chefs des départements respectifs.

NEUCHÂTEL: ASSERMANTATION DES NOUVEAUX GENDARMES

Quatorze nouvelles recrues de la gendarmerie cantonale ont été assermentées solennellement, lundi, à la Collégiale. «Deux fois le nombre sacré», dira le pasteur Laederach au cours de son allocution religieuse, dans laquelle il recommanda la droiture et la loyauté. Le major Russbach, commandant de la gendarmerie, félicita les nouvelles recrues pour leur excellente tenue pendant les six mois de préparation à leur tâche que rendent toujours plus difficile les complications de l'existence. M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de police, attirera l'attention des nouveaux gendarmes sur le fait qu'ils représenteront désormais le gouvernement et le peuple pour le maintien de l'ordre, et que ces fonctions exigent de grandes qualités. Il procéda ensuite à l'assermentation des

LA VINGTIÈME FÊTE DE LA MONTRE

Sous la présidence de M. André Schwarz, le comité de la 20^e Fête de la montre et Braderie chaux-de-fonnière s'est réuni lundi. Il a pris acte des contrats signés, notamment avec les Majorettes du Mans, qui viendront présenter toute la grâce française. Il a en outre reçu, la confirmation de la venue de la célèbre Musique de la flotte des équipages de Brest.

Il a accordé une importance particulière au choix de la plus brillante étoile de la chanson de Suisse, la jeune Fribourgeoise Arlette Zola, qui vient de se couvrir de gloire en Europe orientale où elle a obtenu (Bucarest) le Grand Prix de la chanson. On a autorisé les bijouteries à demeurer ouvertes le dimanche 3 septembre, à la condition qu'elles ne vendent que des montres.

Le budget provisoire, soit 170 000 francs aux dépenses et 140 000 fr. aux recettes présenté par M. A. Chopard, a été adopté, avec le souhait que le déficit devienne bénéfice. Le président Schwarz a dit avec raison que la Fête de la montre avait beaucoup plus d'importance que d'aucuns ne croyaient, pour le prestige de La Chaux-de-Fonds. Elle est la carte de visite de la Métropole de l'horlogerie sur le plan folklorique et des arts populaires. Il considère que la population chaux-de-fonnière, ses autorités, ses journaux, doivent faire en sorte que nos visiteurs remportent

de nos manifestations le meilleur souvenir, et surtout de notre accueil, car c'est cela qui est durable. Il en appelle à un intérêt croissant de nos grandes associations industrielles et commerciales, car tout ce qui fait briller le renom d'une ville sert les intérêts de tous.

M. André Gruring, vice-président, est nommé à la commission d'étude pour la refonte de l'Association de développement de La Chaux-de-Fonds.

Le cortège du dimanche «Les Heures s'amuse...» s'ébranlera à 15 h., celui du samedi à 14 h. 30. Il est enfin décidé d'inviter la presse suisse à un week-end jurassien, comportant l'itinéraire horloger».

ÉTAT CIVIL

Marriages

Golay Pierre-Ulysse, économiste, et Perrenoud Lilliane-Andrée.
Gaiarin Arnaldo, mécanicien gratteur, et Tonon Antoinetta.
Huguenin-Elie Eric-Roger, technicien horloger, et Augsburg Marie-Lise.

Décès

Retler Henri-Alfred, né le 10 octobre 1911, menuisier divorcé de Marthe, née Dubois. (Progrès 11.)
Devaux Gilbert-William, commerçant, né le 18 avril 1910, époux de Nelly-Jeanne, née Kuhlus. (Puits 6.)
Jacot née Grossniklaus, Frida-Martha, ménagère, née le 13 février 1889, veuve de Georges-Henri (Numa-Droz 68.)
Kuntli Henri-Eugène, ouvrier, né le 11 octobre 1904, époux de Marie, née Wüthrich. (Combe-Gréleurin 47.)

Vu... Lu... Entendu...

Ils sont deux frères qui demeurent dans le même appartement, qui mangent à la même table le soir, qui travaillent dans la même usine à plusieurs kilomètres de chez eux, qui prennent le repas de midi dans le même restaurant, et qui se rendent à leur travail dans la même voiture d'un ami complaisant. Mais cette voiture, chaque matin, ils l'attendent devant chez eux, l'un à un bout du trottoir, l'autre à l'autre bout; car il y a des années qu'ils ne s'adressent pas la parole...

Chronique locloise

CAMBRIOLÉURS ARRÊTÉS... A GENÈVE. — La fabrique Dixi a été cambriolée le week-end dernier, 6200 francs ont été emportés. Les coupables ont été arrêtés à Genève et transférés hier dans le canton. Il s'agit d'un ancien employé de l'usine âgé de 26 ans, et d'une femme âgée de 24 ans. Ce transfert a donné lieu à un incident à Neuchâtel: l'homme a tenté de s'échapper, mais il fut repris par les agents aidés des passants.

OBJETS TROUVÉS. — Les objets suivants ont été trouvés en juin 1967 et peuvent être réclamés au poste de police du Locle: des bourses, de l'argent, des montres, 1 gourmette, 1 bague, 1 alliance, 1 collier, 1 pendentif, 1 chaînette, des boutons de manchettes, 1 serviette à documents, 1 appareil photo; 1 sacochette de vélo, des palmes pour natation, des lunettes, des clefs, ainsi que divers menus objets.

Bienne: Dernier reflet d'une belle braderie...



Comme nous l'avons relaté, c'est par un temps particulièrement radieux que la braderie de Bienne s'est déroulée dimanche. Des dizaines de milliers de spectateurs ont suivi le passage du cortège et ont ensuite déambulé par les rues de la ville. Notre photo montre un dernier reflet de la fête: un des chars fleuris du cortège.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Réunion de la commission pour la correction des eaux du Jura

La Commission intercantonale des travaux de la II^e correction des eaux du Jura, composée de représentants des cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel, de Berne et de Soleure, s'est réunie vendredi dernier au bord du lac de Bière, et sous la présidence du conseiller d'Etat, E. Schneider, directeur des Travaux publics du canton de Berne. Elle a traité, entre autres, du rapport intermédiaire du Département fédéral des transports et des communications et de l'énergie sur l'état financier et les dépenses globales prévisibles de la II^e correction des eaux du Jura, de même que de l'arrêté du Conseil fédéral du 14 avril 1967, fondé sur ledit rapport. Les nouvelles conceptions et explications de l'aspect financier de la II^e correction des eaux du Jura, dont la

commission avait à s'occuper de manière approfondie. Le rapport du professeur Muller, sur le nouveau budget 1961, sur l'état financier au 1^{er} janvier 1967 et sur le nouveau plan financier depuis le 1^{er} janvier 1967 furent approuvés à l'unanimité. Par cette décision, la commission approuvait également le renchérissement global, déjà sanctionné par le Conseil fédéral, du budget du 1^{er} mars 1959 à l'automne 1961 et de 1962 à fin 1966.

MALLERAY: Journée des apprentis méritants.

— L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) organisait, samedi, à Malleray, la onzième journée des apprentis méritants de tout le Jura, qui étaient 32. La cérémonie placée sous la présidence de M. Schindelholzer, directeur de l'Ecole commerciale de Delémont, débuta en musique, la Fanfare de Malleray ayant tenu à s'associer à cette manifestation. Parmi l'assistance, on relevait la présence de MM. A. Bolliger, adjoint à l'Office cantonal de l'orientation professionnelle, Sunier, préfet de Courtelary, A. Houmard et H. Graf maire et vice-maire de Malleray, les députés Cattin, Jardin, Morand, Wisard, Steiner président de l'ADIJ, Farron caissier de cette association, J. Rebetez, A. Rebetez et J. Marie, respectivement directeurs des écoles commerciales de Saint-Imier, Porrentruy et Moutier, le pasteur Lanz et le curé Piegay.

M. H.-L. Favre, directeur de l'Ecole secondaire de Reconvilier, adressa vœux et félicitations aux apprentis méritants. Ce fut ensuite M. P. Ville-neuve, industriel à Malleray, qui souligna toute l'importance que revêtait la formation professionnelle, en rappelant les quatre points essentiels pour celui qui fait ses débuts dans une profession, soit travailler, prévoir, vouloir et avoir l'esprit d'équipe. La cérémonie prit fin par la remise des cadeaux et des diplômes par M. R. Jardin, secrétaire de la Commission pour la formation professionnelle. Puis apprentis, parents, autorités et invités se retrouvèrent à l'Hôtel de la Gare pour une collation.

LAUFON: Un conseiller national se désiste. — M. Rainer Weibel, conservateur-chrétien-social, a fait savoir qu'il ne se représentera pas cet automne aux élections fédérales. Il siégeait au Conseil national depuis 1955.

RÉUNION DES «VINGT-QUATRE».

— La Commission des «vingt-quatre» chargée de rédiger un mémoire sur la question jurassienne s'est réunie mardi à Berne, sous la présidence de M. R. Bauder, président du Conseil exécutif bernois. La discussion a porté sur les contacts que la commission désire prendre avec les principaux groupements politiques du Jura et de l'ancien canton. Le texte des lettres qui seront envoyées aux partis politiques, au Rassemblement jurassien et à l'Union des patriotes jurassiens a été mis au point. Il sera publié quand les destinataires en auront pris connaissance. La commission a en outre décidé de rendre public un compte rendu détaillé de la séance du 26 juin. Elle se réunira à nouveau le 17 août.

DELEMONT: Assemblée communale.

— Nous rappelons l'assemblée communale qui a lieu jeudi 6 juillet, à 20 h., à la Halle de gymnastique du Château. Ordre du jour: 1. Discuter, éventuellement adopter les budgets 1967; 2. Fixer la quotité d'impôts.

Les pièces relatives à l'ordre du jour sont déposées au secrétariat municipal.

LE NOIRMONT: Voiture contre un arbre.

— En descendant du Noirmont à la Goule, hier soir, M. A. Dubois, de Bière, s'est jeté avec sa voiture contre un arbre bordant la route. Il a été hospitalisé. Deux passagers ont subi des contusions. L'auto est démolie.

DIESE: Encore des évasions.

— De nouvelles évasions se sont produites à la Maison d'éducation de la Montagne-de-Diesse: cinq jeunes gens se sont enfuis. Deux d'entre eux ont déjà été arrêtés à Saint-Blaise.

DELEMONT: Cycliste motorisé blessé.

— M. F. Jungi, 49 ans, qui circulait hier à cyclomoteur, est entré en collision avec une voiture. Blessé, il a été conduit à l'hôpital.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

UEO: G. Brown a fait impression

La réunion du Conseil des ministres de l'UEO a été dominée comme prévu, par l'exposé de George Brown sur la candidature britannique au Marché commun. Le chef du Foreign Office n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux au débat, s'accordant à constater les observateurs, toutefois son discours, solidement charpenté, paraît avoir produit une certaine impression sur les auditeurs. Du côté français, on souligne que jamais G. Brown n'avait énuméré de façon aussi nette les difficultés que comporterait l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et l'on fait remarquer qu'il n'a pas parlé de la difficulté la plus importante: le problème de la livre sterling, monnaie de réserve internationale. Du côté des cinq partenaires de la France au sein de la Communauté, on remarque surtout que

G. Brown a mis l'accent sur l'aspect politique que comporte pour l'Europe la candidature britannique, et l'on s'y montre sensible.

« M. Brown n'a pas parlé en anglais, mais en européen » a dit M. Grégoire, le ministre luxembourgeois.

Quant à M. J. Luns (Hollande) il considère que cette réunion « a incontestablement rapproché le moment des négociations officielles sur l'adhésion de la Grande-Bretagne ». Pour M. Luns le fait concret le plus important, a dit le porte-parole hollandais, c'est que la déclaration gouvernementale lue par G. Brown a été remise formellement au président en exercice du conseil de la CEE (Willy Brandt) et au président de la commission (M. Rey) sans que cette remise ait fait l'objet d'une objection de la délégation française.

M. Podgorny rentre de Damas et de Bagdad

« M. Podgorny est parvenu à amener ses interlocuteurs syriens et irakiens à certaines de ses vues concernant un éventuel règlement du problème du Moyen-Orient », note l'envoyé spécial de l'AFP à Bagdad, citant des « sources soviétiques informées ». « Mais les positions de Damas et de Bagdad restent extrêmement intransigeantes sur de nombreux points. »

Le président Nasser, apprend-on de

même source, « aurait été d'accord sur ce principe et serait même disposé à accorder certaines garanties à Israël, notamment la réouverture du détroit de Tiran ». Il n'en va pas de même à Damas et à Bagdad.

Ces deux pays ont demandé au président du Praesidium du Soviet suprême qu'une aide militaire leur soit prodiguée. Elle ne saurait tarder à être fournie. M. Podgorny est rentré hier à Moscou.

Conclave ministériel à Bonn

Le gouvernement de coalition de Bonn entre chrétiens et sociaux-démocrates (CDU-CSU) s'est réuni hier matin en conclave pour 48 heures, les plus difficiles depuis son entrée en fonction il y a sept mois. Le Conseil des ministres doit se prononcer sur des économies budgétaires massives. Celles-ci auront une importance décisive pour la stabilité économique du pays. Les prévisions budgétaires à moyen terme, s'étendant jusqu'en 1971, ont révélé la nécessité de combler un déficit de l'ordre de dix milliards de marks par an. Il faut donc augmenter les impôts ou

réduire certains allègements fiscaux et différents avantages sociaux. Il est probable que la solution finale consistera à recourir aux deux procédés à la fois. Les ministres doivent achever leurs délibérations aujourd'hui. Aucun n'est autorisé à quitter la salle et à faire des déclarations avant la réalisation d'un accord. Si ce véritable conclave ne peut pas s'achever à minuit, on aura recours au procédé classique consistant à arrêter la pendule de la salle de réunion afin de maintenir fictivement la date du 5 juillet pour les décisions ministérielles.

Moscou: L'entente franco-soviétique

MM. Pompidou et Couve de Murville, respectivement premier ministre et ministre français des affaires étrangères, ont eu, mardi après-midi, de nouveaux entretiens avec leurs homologues soviétiques, avant de partir dans la nuit, par le train, pour Leningrad, où ils passeront deux jours.

La partie principale des entretiens franco-soviétiques est à présent terminée, et on souligne de source informée qu'une fois de plus ils ont confirmé les progrès accomplis par la coopération franco-soviétique. Sur le plan international, les deux pays ont des vues « quasi-identiques », sur certains problèmes, dont le Vietnam. Des divergences subsistent dans d'autres domaines.

M^e FLORIOT DÉFENDRAIT TSCHOMBÉ

Radio-Kinshasa a violemment pris parti, mardi soir, contre M^e René Floriot, qui, selon la famille de M. Tschombé, a accepté d'assurer la défense de l'ex-premier ministre congolais. La radio officielle congolaise a, d'autre part, affirmé, mardi, que deux cents mercenaires se sont réunis à Bruxelles et se tiennent prêts à s'enlever pour Kinshasa afin de sauver M. Tschombé, au cas où il serait extradé d'Algérie.

Une motion dénonçant comme un

acte de « piraterie » le détournement sur l'Algérie de l'avion privé de Tschombé a été déposée hier aux Communes par quinze députés. On apprend que dans cet avion se trouvait aussi un Suisse du nom de Fontaines.

Hier, à Genève, M. Diaka, ministre d'Etat congolais, a déclaré que son pays n'admettrait aucune immixtion étrangère dans cette affaire, que Tschombé n'était qu'un condamné de droit commun, et qu'il était persuadé qu'Alger l'extraderait.

Enlèvements politiques: Remous en Allemagne

L'affaire des enlèvements politiques dont auraient été victimes 13 Sud-Coréens pour la plupart des étudiants opposés au régime de Séoul, suscite de plus en plus de remous en République fédérale. Ces enlèvements, que l'on suppose effectués avec l'accord, sinon la complicité, de l'Ambassade sud-coréenne à Bonn, auraient été perpétrés par une cinquantaine d'agents

secrets venus spécialement de la capitale sud-coréenne.

L'ambassadeur sud-coréen à Bonn a été averti par les autorités que ces enlèvements, s'ils ont effectivement eu lieu, seraient inconciliables avec le statut diplomatique réservé aux représentants des pays étrangers.

Dans les milieux parlementaires de vives protestations se sont élevées.

L'«épuration» en Chine

Le quotidien « Sing Tao Jih Pao », de Hong-Kong, de tendance nationaliste, rapportait, mardi, que M. Hu Chiao Mu, vice-directeur de la division de propagande du Parti communiste chinois, a été démis de ses fonctions, dans le cadre d'une grande action d'épuration entreprise au sein du parti.

D'autre part, les révolutionnaires pro-Mao ont déjoué un complot contre-révolutionnaire ourdi par le président « démis » Liou Chao-chi et ses collaborateurs immédiats, visant à transformer les provinces du Setchouan et du Kweichow en redoutes pour poursuivre leur opposition au président Mao.

MOÏSE TSCHOMBÉ EN DANGER D'EXTRADITION

Cet homme accusé d'avoir joué un rôle des plus néfastes dans son pays, en se faisant le commis voyageur de l'Union Minière et du capitalisme international, s'était fixé à Madrid. En plus de son appartement dans cette ville, M. Tschombé louait à l'année cinq chambres à l'Hôtel Del Mar, à Palma de Majorque, pour y passer ses week-ends. Samedi, il avait loué à une compagnie anglaise un avion bimoteur à réaction. De Palma de Majorque il se rendit à Ibiza pour déjeuner, puis, après une promenade en taxi, il reprit place à bord du biracteur en compagnie de plusieurs personnes, non encore déterminées, pour regagner Palma de Majorque. Ceci démontre bien le train de vie luxueux mené par ce trouble personnage que, pendant longtemps, on a voulu nous faire prendre pour un homme dévoué à la chose publique.

Après vingt-cinq minutes de vol, les tours de contrôle des aéroports d'Ibiza et de Palma enregistrèrent un message du pilote du biracteur qui annonçait qu'il y avait mutinerie à bord et qu'il était obligé de mettre le cap sur Alger, comme le lui ordonnaient ses passagers. Qui étaient les occupants de l'appareil au moment de cet enlèvement?

On parle, en plus des deux pilotes, de deux policiers espagnols chargés de la protection de M. Tschombé, de

deux Belges, d'un Français, d'un mystérieux homme chauve qui semblait diriger le groupe, si l'on en croit les chauffeurs de taxis qui avaient conduit tout ce monde à l'aérodrome, et encore d'une femme blonde. Plus tard, l'arrivée de l'avion à Alger était confirmée, mais les commentaires faisaient défaut.

Dimanche, le Gouvernement congolais demandait l'extradition de M. Tschombé, condamné à mort pour trahison, alors que Radio-Kinshasa divulguait un éditorial spécial sur un « plan secret » qui avait été préparé à l'intention de M. Tschombé par un officier belge de haut rang. Selon Radio-Kinshasa, ce plan prévoyait: 1. Des sabotages économiques au Kanga et au Congo central; 2. Des mutineries dans l'armée nationale congolaise, des troubles dans la capitale et des distributions d'armes en vue d'une guerre civile; 3. L'élimination physique du général Mobutu.

« L'avion du plus grand traître à la cause du Congo et de l'Afrique, affirme la station, a été intercepté alors qu'accompagné de ses maîtres à penser belges il s'appretait à regagner l'Afrique. »

De son côté, Radio-Alger a diffusé une biographie de M. Tschombé le présentant comme l'« assassin de Patrice Lumumba » et comme un « outil

de l'impérialisme symbole de trahison ».

Selon cette biographie, Lumumba a été « assassiné par Tschombé et par l'Union Minière ». C'est vers le Kanga, à la tête duquel se trouvait M. Tschombé, que se portait l'ancien secrétaire de l'ONU Hammarskjöld quand il trouva la mort dans un accident d'avion aux « circonstances peu claires ».

Commentant l'opération parachutée en 1964 à Stanleyville, l'agence algérienne APS écrit que « les révolutionnaires commandés par Soumialot s'étaient emparés de Stanleyville. Devant leur avance fulgurante, Tschombé fit, sans hésiter, appel à l'aide et à l'intervention impérialiste ».

Il est probable que le gouvernement de Boumediène se serait volontiers passé des complications que soulèvera ce mystérieux enlèvement. Mais il n'en reste pas moins assez vraisemblable qu'Alger finira par accéder au désir du Congo-Kinshasa.

Alors, le sort de l'embauteur des sinistres mercenaires qui ont ensablanté le Congo ne sera pas enviable.

Tout en regrettant la manière de faire, qui ajoute une « interception » d'avion de plus dans l'histoire politique africaine, nous n'arrivons pas à nous désoler outre mesure. Le passé de M. Tschombé nous en empêche. EUGÈNE MALÉUS.

SEULE DÉCISION DE L'ONU: ISRAËL DOIT « LÂCHER » JÉRUSALEM

L'assemblée a refusé d'ordonner le retrait des troupes

A la reprise de la séance, mardi soir, l'Assemblée générale a entendu une longue série d'explications de vote précédant le scrutin. Au cours de ces interventions, les représentants de la Roumanie, de l'Inde, de Trinidad-Tobago et de la Yougoslavie ont annoncé que les tentatives pour rechercher une formule de compromis n'avaient pas abouti.

Le représentant de la Roumanie, dont le président du Conseil avait pris position en faveur de négociations directes entre Israël et les pays arabes, et qui avait favorisé les vains efforts de compromis, a finalement donné son appui à la résolution des non-engagés.

Avant le vote, M. Mahmoud Fawzi, conseiller extraordinaire du président Nasser, monta à la tribune pour proclamer qu'« aucun pays n'accepterait pour lui-même ce que certains demandent aujourd'hui aux Arabes d'accepter ».

Les trois paragraphes de la résolution soviétique (condamnation, retrait et indemnités), mis aux voix séparément, ont été rejetés. La France s'est

abstenue. Le dernier paragraphe, qui préconisait des sanctions par le Conseil de sécurité « pour éliminer toutes les conséquences de l'agression », a connu le même sort.

Les Etats-Unis ont retiré le projet de résolution qu'ils avaient présenté à l'Assemblée générale et qui préconisait notamment des négociations israélo-arabes avec, au besoin, l'assistance d'une tierce partie.

L'assemblée a rejeté une résolution albanaise, qui, outre la condamnation d'Israël, une exigence de retrait immédiat et de réparations aux pays arabes, demandait la condamnation des Etats-Unis et de l'Angleterre « pour participation directe à l'agression », et confirmait le droit exclusif de la RAU de décider ou non le passage des navires israéliens dans le canal de Suez et le détroit de Tiran.

L'assemblée a rejeté la résolution latino-américaine qui demandait simultanément le retrait des forces israéliennes des territoires occupés et une déclaration arabe mettant fin à l'état de belligérance contre Israël.

La France s'est abstenue.

L'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution suédoise, de caractère humanitaire, invitant tous les Etats membres à faciliter l'envoi de secours aux populations civiles victimes des hostilités et aux prisonniers de guerre et faisant appel à tous les gouvernements pour qu'ils apportent des contributions spéciales à l'Office de l'ONU pour les réfugiés de Palestine. Cuba et la Syrie se sont abstenus.

L'Assemblée générale a adopté, par 99 voix, sans opposition, avec 20 abstentions, la résolution pakistanaise qui « considère comme non valables les mesures prises par Israël pour modifier le statut de Jérusalem » et demande à Israël de « rapporter toutes ces mesures et de s'abstenir de toute action qui altérerait ce statut ». La France, la Grande-Bretagne et l'URSS ont voté en faveur de la résolution, les Etats-Unis se sont abstenus.

Après l'adoption de la résolution sur Jérusalem, qui termine le scrutin, l'assemblée lève sa séance (il est minuit GMT) et reprendra ses travaux mercredi à 19 h. GMT

EN QUELQUES LIGNES

● MOSCOU. — Les spécialistes soviétiques ont lancé hier un nouveau satellite Cosmos, le 168^e de la série, annonce l'agence Tass.

● CITÉ DU VATICAN. — Mgr Felici, sous-secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, a quitté Rome à l'improviste hier après-midi par avion pour Tel-Aviv.

● LAGOS. — La marine nigérienne a arraisonné dimanche un cargo nambien qui quittait le port de Bonny et qui, croit-on, tentait de forcer le blocus établi autour du « Biafra », apprend-on aujourd'hui de source fédérale.

● LONDRES. — Le travail a repris hier matin au dépôt de Stratford des chemins de fer britanniques, après une grève de deux semaines qui avait entraîné des grèves de solidarité étendues menaçant de déclencher une grève générale.

● PÉROUSE. — Lundi soir, un général de l'armée italienne, ainsi que 26 autres personnes ont été condamnés à des peines de prison, pour avoir libéré de l'obligation de servir dans les rangs de l'armée, des jeunes gens, contre paiement d'une somme d'argent.

● LONDRES. — Par 99 voix contre 14, la Chambre des communes a accepté la révision de la loi britannique sur l'homosexualité, vieille de 600 ans. Selon la nouvelle législation, les actes homosexuels commis entre adultes ne seront plus punissables.

● NEW YORK. — Le premier ministre soudanais a déclaré mardi à New York que la pénétration de « 150 » (on disait 6000) soldats éthiopiens en territoire soudanais ne constituait pas un incident sérieux. Ces soldats dit-il sont venus cultiver le sol...

● TEL-AVIV. — De nombreux notables de Bethléem, dont les chefs des communautés religieuses locales, ont adressé une requête aux autorités israéliennes pour leur demander que leur ville soit incorporée dans l'Etat d'Israël.

● BRASILIA. — Le Tribunal fédéral allemand aurait adressé, la semaine dernière, une demande d'extradition concernant Martin Bormann, ancien adjoint d'Hitler. Il s'agirait de la première indication du Gouvernement allemand par laquelle il reconnaît l'existence d'un survivant des criminels de guerre nazis.

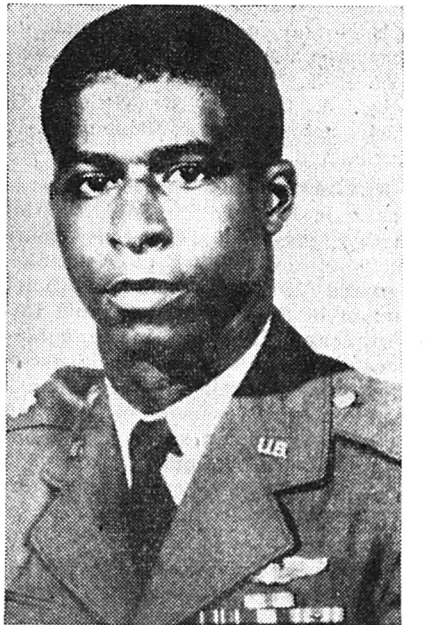
● LONDRES. — Les réserves d'or et de dollars de la Grande-Bretagne ont diminué de 43 millions de livres en juin, en raison de la crise du Moyen-Orient.

● CANTON. — La « marche contre la peur » de James Meredith est terminée. Il est arrivé mardi matin à Canton (Mississippi) dernière étape de la marche qu'il avait commencée à Hernando, à 265 km. de là, le 24 juin.

● VIENNE. — Le premier ambassadeur de la République fédérale allemande à Bucarest a remis mardi ses lettres de créance au chef de l'Etat roumain.

● ADEN. — A la suite de l'occupation par les Britanniques du quartier arabe de Crater, au cours d'une opération surprise la nuit dernière, dix colonels arabes de l'armée et de la police se sont rendus dans la capitale fédérale d'Al-Ittihad, à 25 km. d'Aden, et ont présenté officiellement leurs excuses pour la mutinerie qui avait éclaté au Crater il y a 14 jours, et au cours de laquelle 12 soldats britanniques avaient été tués.

Le premier astronaute noir



Les Etats-Unis viennent de nommer leur premier astronaute de race noire: le major Robert H. Lawrence (notre photo), qui a 34 ans et qui vient de Chicago.

● PARIS. — « Je suis très satisfait de cette rencontre », a déclaré le roi Hussein de Jordanie à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le général de Gaulle hier matin. Jeudi Hussein doit être reçu par le pape au Vatican.

● TEL-AVIV. — Une sérieuse pénurie d'argent liquide se fait actuellement sentir. Le gouvernement de Jérusalem, qui a déjà débloqué 2,5 millions de livres israéliennes (830 000 dollars) pour remédier aux besoins les plus pressants, envisage de créer une « monnaie d'occupation ».